

Impressum

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Energieia : Newsletter de l'Office fédéral de l'énergie**

Band (Jahr): - **(2015)**

Heft 3

PDF erstellt am: **11.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

Editorial	1
Interview	
Werner Meier, l'approvisionnement économique du pays en cas de crise énergétique	2
Sécurité d'investissement	
Economiser de l'énergie grâce à un contrat	4
Désaffectation	
La centrale de Mühleberg proche de l'arrêt définitif	6
Situation juridique	
Qui répond des centrales nucléaires?	7
Inspection fédérale de la sécurité nucléaire	
Plus de 350 inspections par année	8
Transport par conduites	
Des conduites sous surveillance	9
Sécurité dans la circulation	
Du vélo électrique en sécurité	10
Point de vue d'expert	
Suzanne Thoma décrit les défis de la branche de l'énergie	11
Recherche et innovation	
Couplage des marchés	12
Comment ça marche?	
La régulation adaptative des trains	14
En bref	15
Le coin de la rédaction	17

Impressum

energeia – Bulletin de l'Office fédéral de l'énergie OFEN
Paraît six fois par an en deux éditions séparées française et allemande.
Copyright by Swiss Federal Office of Energy SFOE, Berne. Tous droits réservés.

Adresse: Office fédéral de l'énergie OFEN, 3003 Berne
Tél. 058 462 56 11 | Fax 058 463 25 00 | energeia@bfe.admin.ch

Comité de rédaction: Angela Brunner (bra), Marianne Zünd (zum)

Rédaction: Fabien Lüthi (luf), Cédric Thuner (thc), Basil Weingartner (bwg)

Mise en page et impression: Stämpfli SA, Wölflistrasse 1, 3001 Berne, www.staempfli.com

Blog: www.energeiaplus.com

Twitter: [www.twitter.com/@energeia_plus](https://twitter.com/energeia_plus)

Archive: www.bfe.admin.ch/energeia

Agenda: www.bfe.admin.ch/calendrier

Plate-forme de conseils de SuisseEnergie: www.suisseenergie.ch

Source des illustrations

Couverture: Fotalia

pp. 2–3: OFEN; pp. 4–5: Shutterstock; p. 6: BKW AG;
p. 8: Axp; p. 9: Transitgas; p. 10: NewRide.ch;
p. 11: BKW AG; pp. 12–13: Stämpfli SA; p. 14: Infel;
p. 15: Regio Energie Solothurn, Jean Revillard/Rezo.ch;
p. 16: OFEN, Shutterstock; p. 17: OFEN.

Sécurité et rentabilité sont compatibles

Les temps sont durs, économiquement, pour de nombreux fournisseurs d'énergie, comme l'explique la CEO de BKW-Energie, Suzanne Thoma (p. 11). Tenue d'assurer la rentabilité en toute sécurité, l'entreprise doit mesurer l'ampleur des interventions nécessaires pour cela. Le risque est de donner la préférence à des mesures minimalistes immédiates, en négligeant quelque peu d'autres facteurs décisifs, vu les investissements élevés qui y sont liés.

La grande question subsiste: quel degré de sécurité est-il nécessaire? Et quel prix sommes-nous prêts à payer pour l'assurer? Plus que jamais, les difficultés économiques que nous affrontons interdisent de contester l'importance d'une notion telle que le «supplément de sécurité» (voir p. 7). Les autorités sont toutefois tenues par la loi d'évaluer la proportionnalité des mesures prises. En qualité d'organe de surveillance, nous devons choisir une voie raisonnable en fonction des risques et des gains de sécurité.

A mon avis, la rentabilité n'exclut nullement un haut degré de sécurité. En effet, seule une installation sûre, c'est-à-dire exploitée en toute sécurité, sera rentable à la longue. Dans de nombreux cas, les investissements à consentir seront certes élevés dans l'immédiat, mais sur le long terme, ils le seront bien moins que les coûts d'un accident imputable aux économies faites dans ce domaine. Pour ce qui est des centrales nucléaires, les exploitants en assument la responsabilité au premier chef. Mais si leur situation économique se dégrade trop, la Confédération peut décider d'assumer une partie des frais (voir p. 7).

La sécurité d'approvisionnement reste un sujet sensible – également à l'Office fédéral pour l'approvisionnement économique du pays (OFAE). Comment notre pays se prépare-t-il à éviter une pénurie durable d'énergie? C'est le propos de Werner Meier, responsable de domaine à l'OFAE (voir p. 2). Lui aussi sait conjuguer rentabilité et sécurité.

Marc Kenzelmann,
sous-directeur et chef de la division Surveillance et sécurité

printed in
switzerland



No. 01-15-485876 – www.myclimate.org
© myclimate – The Climate Protection Partnership

